



Programme "LIFE Lauter" 2012

Rapport n° CP/2012/407

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme LIFE Lauter, l'ONF anime et coordonne l'intervention des différents acteurs de ce programme (communes de Niederlauterbach, Salmbach, Scheibenhard et Wissembourg, le SIVU forestier et le Conservatoire des Sites Alsaciens). Il est proposé l'examen des actions prévues au titre de l'année 2012.

1. Programme LIFE Lauter

Le Conseil Général du 16 juin 2008 a approuvé sa participation financière au programme LIFE LAUTER proposé par l'ONF, à hauteur de 123 555 € répartis sur les années 2008-2011. Ce programme a bénéficié d'une année supplémentaire de la Commission Européenne lui permettant de terminer les actions prévues.

Plusieurs bénéficiaires de l'aide du Département sont identifiés : l'ONF, le Conservatoire des Sites Alsaciens, les communes de Niederlauterbach, Scheibenhard, Salmbach et Wissembourg et SIVU forestier.

Le périmètre d'action représente 1994 ha de zones boisées et humides autour de la Lauter dont 1556 ha en forêt communale et 438 ha de milieux ouverts et de friches. Ce programme contient la réalisation d'études scientifiques, une analyse des activités économiques présentes sur le site, des opérations de gestion des milieux naturels sensibles, une campagne de prospection et d'acquisition foncières, une étude de préfiguration de la création d'un syndicat transfrontalier de gestion de la Lauter, la réalisation d'un plan de circulation permettant de préserver les zones sensibles et un volet communication et formation des acteurs locaux.

2. Mise en œuvre du programme LIFE par l'ONF en 2012

Cette année, l'ONF travaille à l'animation technique et financière ainsi qu'à la coordination des différentes actions menées par les acteurs de ce programme.

Il est proposé à la Commission Permanente d'allouer une subvention de 2314 € à l'ONF au titre des actions 2012.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29346	65-65737-738	17 000,00 €	17 000,00 €	2 314,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

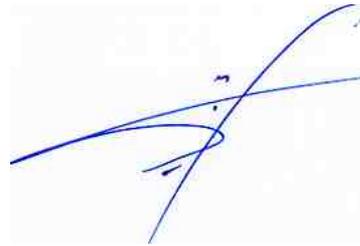
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve la participation du Département à la mise en oeuvre du programme LIFE Lauter au titre de l'année 2012*
- décide d'allouer à l'ONF une subvention de 2 314 € au titre du programme LIFE Lauter 2012.*

Les modalités de paiement sont conformes aux modalités de paiement prévues dans la convention LIFE.

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL